



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

26 octobre 2011

Intempéries 2011 dans le Haut Valais et le Valais Central L'Etat a décidé de mettre en place un groupe de travail interdépartemental en vue d'appuyer les communes concernées

(IVS).- Lors de sa séance du 19 octobre le Conseil d'Etat, sur proposition du président Jacques Melly, a constitué un groupe de travail afin d'appuyer les communes touchées par les récentes intempéries. Ce groupe réunit des collaborateurs de l'administration cantonale : finances, routes et cours d'eau, forêts et paysage, énergie et forces hydrauliques, sécurité civile et militaire, agriculture. Il rendra un inventaire à l'Exécutif à fin novembre 2011.

Le groupe de travail est présidé par Adrian Zumstein, chef du Service administratif et juridique du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement ; il a pour mission d'élaborer d'ici au 30 novembre 2011, en collaboration avec les communes concernées, un inventaire des dégâts survenus.

Le groupe de travail présentera en outre - en collaboration avec les communes concernées, les entités régionales, les autorités fédérales et des tiers - un plan de mesures coordonné. Dit plan informera sur les priorités concernant les travaux de remise en état des lieux ainsi que sur le financement des ouvrages, des installations et des infrastructures endommagées.

Par la mise en place de ce groupe de travail interdépartemental, le Conseil d'Etat souhaite faire parvenir d'une manière efficace aux communes touchées le soutien nécessaire du canton. Ceci en coordination avec les autorités fédérales et d'éventuels tiers.

Les communes concernées ont déjà été informées.

Personne de contact

Jacques Melly, président du Conseil d'Etat et chef du Département des transports, équipement et environnement (027 606 33 00 ou 079 559 66 90)

